

SECURITE DES CONTRATS INFORMATIQUES : DE L'ELABORATION AU SUIVI OPERATIONNEL

Problématique de notre client :

Notre client constatait :

- Un manque de prise en compte des aspects juridiques par les responsables de projet ou les opérationnels en lien avec les sous-traitants lors des négociations commerciales
- Une grande difficulté pour les opérationnels à appréhender certaines notions juridiques (obligation de résultat, livrables, réception par exemple).

Compte tenu des enjeux juridiques et financiers et de l'importance du formalisme à respecter en matière de négociation des contrats informatiques, l'entreprise a sollicité ERYS pour proposer aux opérationnels une formation sur mesure.

Solution proposée par ERYS :

Une formation de 2 jours permettant aux opérationnels :

- D'appréhender les enjeux juridiques en matière de négociation et de suivi des contrats informatiques ;
- D'identifier les zones de négociation requérant une vigilance juridique particulière pour éviter les contentieux futurs ;
- D'acquérir les bons réflexes pour optimiser le suivi opérationnel du contrat après la négociation et la signature du contrat ;
- D'apporter des solutions en cas de conflit, seul ou avec le concours du service juridique.

Programme

PHASE 1 : LES PRINCIPES JURIDIQUES CLES

- Qu'est ce qu'un contrat ? sa formation, ses effets, son exécution, son inexécution, la responsabilité contractuelle, la fin du contrat ;
- Les règles en matière de propriété intellectuelle ;
- Les dispositions contractuelles sous l'angle de la gestion des risques de conflit avec le cocontractant ;
- Les bonnes pratiques durant la vie du contrat.

PHASE 2 : PRATIQUE DE LA TECHNIQUE CONTRACTUELLE

- ▶ **Analyse de la portée juridique des clauses contractuelles « usuelles » et des risques associés.**
 - Méthode pédagogique utilisée : Jeu de questions / réponses

PHASE 3 : MISE EN SITUATION

- ▶ **Les participants se voient présenter des clauses contractuelles comportant de graves lacunes sur le plan juridique, qu'ils devront améliorer en se servant des notions théoriques et des réflexes pratiques qu'ils auront acquis au cours des deux phases précédentes.**

Résultat : 40 opérationnels formés en 2010